

Contrat local de santé du Pays de Langres

Action 4.1.5	Communication sur les mesures « Ma santé 2022 », les aides à l'installation et autres dispositifs incitatifs
--------------	---

Typologie de l'action	<input type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input checked="" type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	ARS DT 52
	<i>Personne référente</i>	Béatrice HUOT
Axe stratégique du CLS	Accès, offre et parcours de soins	
Contexte et enjeux locaux	<p>Notre système de santé doit évoluer pour répondre aux défis liés notamment au vieillissement de la population et à la forte progression des maladies chroniques. Les progrès technologiques, l'apparition de nouvelles thérapeutiques ou l'entrée du numérique dans le monde de la santé modifient fortement les pratiques et les attentes de la population.</p> <p>Les nouvelles générations de professionnels de santé aspirent globalement à de nouvelles formes d'exercice. Elles doivent s'inscrire dans une démarche de parcours, tant en ville qu'en établissement de santé.</p> <p>Les patients rencontrent de plus en plus de difficultés pour accéder à un médecin traitant et/ou obtenir rapidement un rendez-vous. Le territoire du Pays de Langres est confronté à une diminution de la démographie médicale, qui pourrait s'accroître à court terme, selon les projections des départs en retraite. Sur 25 médecins généralistes, 8 ont entre 60 et 65 ans, et 2 ont plus de 65 ans.</p> <p>La stratégie « Ma santé 2022 » propose une vision d'ensemble et des réponses globales par la création de nouveaux dispositifs d'exercice coordonné (CPTS, ESP...), de nouvelles professions (assistants médicaux...).</p> <p>Les différentes aides conventionnelles et l'aide spécifique à l'installation en zones complémentaires, mise en œuvre par l'ARS Grand-Est, ne sont pas toujours bien connues par les praticiens.</p> <p>La région Grand-Est est dotée d'un guichet unique, dont la vocation est de permettre aux professionnels de santé de bénéficier d'un interlocuteur unique pour les orienter et les accompagner dans leurs démarches administratives, depuis leur installation jusqu'à leur retraite. Ces multiples démarches souvent chronophages et complexes, viennent en effet limiter le temps qu'ils peuvent consacrer à leurs patients. Ce guichet, mis en œuvre en septembre 2018, dans un premier temps entre l'ARS et l'Assurance maladie, avant de l'étendre à nos partenaires (CDOM, URPS, FEMAGE, Passerelle,...), est peu utilisé. Il convient donc de le faire davantage connaître aux professionnels de santé.</p>	
	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Objectif 01.0 - Augmenter le nombre d'installations dans les zones identifiées par les schémas cibles	

	<p>territoriaux en accompagnant les jeunes médecins généralistes et spécialistes dans leur parcours d'installation.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Objectif 07.0 - Renforcer les coopérations des professionnels de santé pour réduire les délais d'accès aux soins.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS</p> <p><input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS</p>
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<p><input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément.</p> <p><input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3</p>
Objectif spécifique	Renforcer et conforter l'offre de soins sur le territoire du Pays de Langres
Objectifs opérationnels	<p>➤ Au cours du 1^{er} trimestre 2020, mettre en place un groupe de travail, avec les partenaires locaux dans le cadre de la construction d'un séminaire.</p> <p>➤ Au cours du 2^e semestre 2020, construire des outils d'information en partenariat avec les membres du groupe de travail pour les diffuser lors du séminaire.</p> <p>➤ Au cours du 3^e trimestre 2020, organiser un séminaire d'information à destination des professionnels de santé du Pays de Langres, des internes et étudiants en formation paramédicale identifiés par les maitres de stage, sur les nouveaux dispositifs, les types d'exercice, les différentes aides (CAIM, ASI, CESP...) et le guichet unique en partenariat avec notamment la CPAM, les Ordres, les URPS (chargés de mission ESP, CPTS), la FEMAGE, la CPTS de Saint-Dizier.</p>
Étapes de mise en œuvre – Description	<p>➤ De Janvier à mars 2020 : Mise en place du groupe de travail, constitué de l'ARS, la CPAM, la FEMAGE, la CPTS de Saint-Dizier, pour déterminer le programme et distribuer les rôles de chacun (organisation séminaire, rédaction du questionnaire d'évaluation du séminaire, intervention...).</p> <p>➤ En amont du séminaire avec le groupe de travail et les directions métiers de l'ARS Grand-Est (DSDP, Communication)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un listing des destinataires ▪ Organisation de la communication : élaboration des supports de communication ▪ Élaboration du programme du séminaire ▪ Élaboration d'un questionnaire d'évaluation du séminaire ▪ Diffusion des supports de communication <p>Ces travaux se feront dans le cadre de réunions, leur nombre dépendra de l'avancée dans la construction du séminaire.</p>

	<p>Contexte économique et politique</p> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)
	<p>Conditions socio-économiques</p> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	<p>Autre(s) : Conditions d'exercice des professionnels de santé</p>
<p>Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Politiques publiques concernées</p>	<p>Ma santé 2022, Accords interprofessionnels de l'Assurance Maladie, PRS, Schéma départemental de renforcement de soins de proximité</p>
<p>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non (Précisez)
<p>Principaux indicateurs d'évaluation retenus</p>	<p>Indicateurs de processus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre ▪ Typologie des partenaires impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre ▪ Nombre de participants au séminaire par profession / nombre de personnes invitées ▪ Typologie des participants ▪ Supports de communication construits et diffusés ▪ Bénéfices remarquables par les participants suite au séminaire <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux projets accompagnés ▪ Nombre de nouvelles installations ▪ Évolution du nombre de demandes d'information via le guichet unique <p>Indicateurs d'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installations par profession ▪ Lieux des installations <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <p>L'évaluation sera réalisée à l'issue de l'action et à 6 mois puis 1 an pour les indicateurs de résultats et d'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire d'évaluation du séminaire ▪ Tableau annuel de suivi des installations par profession